



**ATTESTATION
L'ASSURANCE MMA ASSOCIATION**

Agence n°: 35612

E. BRUN

Agent General Exclusif MMA
191 A RUE DE SAINT MALO
35000 RENNES

Tél. 02.99.14.29.69 / Fax : 02.99.14.29.32

Email : CABINET.BRUN@MMA.FR

N° ORIAS:07010702-www.orias.fr

ASSOC 9DOT8

14 ALLEE DES ASTURIES

35200 RENNES

Réf. Ag : 13863 Pt vente : 1 Pr. :
N° client : 30189763 D Tél. :
Profession : ASSOCIATION (98)

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD

atteste que l'association sportive 9DOT8

- a souscrit par contrat n°128123938

L'assurance MMA association qui garantit :

- dans le cadre de l'exploitation d'un établissement mentionné à l'article L.322-2 du code du sport, sa responsabilité civile, celles des enseignants mentionnés à l'article L.212-1 du code du sport et de tout préposé, ainsi que des personnes habituellement ou occasionnellement admises dans l'établissement pour y exercer les activités qui y sont enseignées soit :

- Club de trotinettes
- Club de BMX et échasses urbaines

Cette assurance est conforme aux dispositions prévues par l'article L.321-7 du code du sport et l'article 6 du Décret n° 93-392 du 18 mars 1993.

- sa responsabilité civile liée à la vie associative du fait des dommages causés :

- aux tiers, y compris les adhérents et aides bénévoles,
- aux biens pris en location ou empruntés soit de manière non répétitive pour des périodes n'excédant pas 15 jours, soit de manière répétitive à raison au maximum de 24 heures par semaine ou de 48 heures consécutifs ou non par mois.

- les accidents corporels subis par les adhérents et aides bénévoles.

Cette attestation, valable pour la période du 28/06/2012 au 30/11/2012, est établie pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Fait le 05/10/2012
à RENNES

L'Assureur
par délégation, l'Agent Général

Eric BRUN
Agent Général Exclusif MMA
183 Rue de Fougères
35000 RENNES
Tél. 02 99 38 77 77 Fax : 02 99 38 08 28
Email : cabinet.brun@mma.fr
N° ORIAS : 07010702 - www.orias.fr

AM 55-1 IMP MMA LE MANS (01/09) STUDIO COMM. INT.



**ATTESTATION
L'ASSURANCE MMA ASSOCIATION**

Agence n°: 35612

E. BRUN

Agent General Exclusif MMA
191 A RUE DE SAINT MALO
35000 RENNES

Tél. 02.99.14.29.69 / Fax : 02.99.14.29.32
Email : CABINET.BRUN@MMA.FR
N° ORIAS:07010702-www.orias.fr

ASSOC 9DOT8
14 ALLEE DES ASTURIES
35200 RENNES

Réf. Ag : 13863 Pt vente : 1 Pr. :
N° client : 30189763 D Tél. :
Profession : ASSOCIATION (98)

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD

atteste que l'association 9DOT8

- a souscrit par contrat n°128123938

L'assurance MMA association qui garantit :

- dans le cadre de l'exploitation d'un établissement mentionné à l'article L.322-2 du code du sport, sa responsabilité civile, celles des enseignants mentionnés à l'article L.212-1 du code du sport et de tout préposé, ainsi que des personnes habituellement ou occasionnellement admises dans l'établissement pour y exercer les activités qui y sont enseignées soit :

- Club de trottinettes
- Club de BMX et échasses urbaines

Cette assurance est conforme aux dispositions prévues par l'article L.321-7 du code du sport et l'article 6 du Décret n° 93-392 du 18 mars 1993.

- sa responsabilité civile liée à la vie associative du fait des dommages causés :

- aux tiers, y compris les adhérents et aides bénévoles,
- aux biens pris en location ou empruntés soit de manière non répétitive pour des périodes n'excédant pas 15 jours, soit de manière répétitive à raison au maximum de 24 heures par semaine ou de 48 heures consécutifs ou non par mois.

Article L321-4 du Code du sport
Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Cette attestation, valable pour la période du 28/06/2012 au 30/11/2012, est établie pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Fait le 05/10/2012
à RENNES

L'Assureur
par délégation, l'Agent Général

Eric BRUN
Agent Général Exclusif MMA
183 Rue de Fougères
35000 RENNES
Tél. : 02 99 38 77 77 Fax : 02 99 38 08 28
Email : cabinet.brun@mma.fr
N° ORIAS : 07010702 - www.orias.fr